



Observatoire de la famille

La vulnérabilité dans la famille ou les événements qui peuvent affecter la vie d'une famille

Soucieuse de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès de pouvoirs publics, l'Union Départementale des Associations Familiales du Calvados a mis en place un **Observatoire Départemental de la Famille**. Il s'agit pour l'UDAF de se doter d'un outil rationnel d'information sur les aspects de la vie des familles en s'appuyant sur des données objectives.

Pour sa deuxième enquête, en concertation avec l'Union Nationale des Associations Familiales et de nombreuses UDAF, l'UDAF du Calvados a questionné les familles du département sur le thème de la *vulnérabilité dans la famille* ou les événements qui peuvent affecter la vie d'une famille.

Cette enquête a pour but de reconnaître, d'identifier les situations de vulnérabilité et à terme d'accompagner les moments clés de fragilité dans le parcours de vie des familles ainsi que leurs éventuelles conséquences.

Les familles enquêtées ont pu décrire un moment de fragilité, actuel ou passé dans leur vie familiale parmi une liste d'événements : le décès d'un proche, l'arrivée d'un enfant précis, la modification de la cellule familiale, un problème de santé ou un événement professionnel.

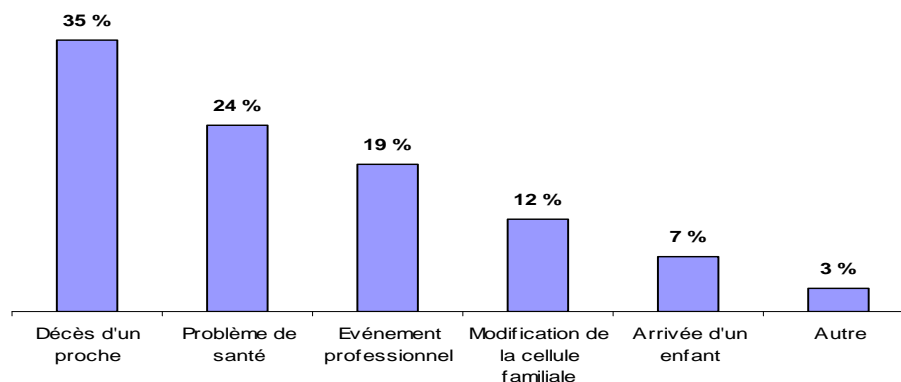
Elles ont également relaté les éventuelles difficultés rencontrées hier et aujourd'hui encore et les conséquences dans leur vie quotidienne.

Elles nous ont précisé comment elles ont fait face à cet événement, avec quelles aides et quels moyens en indiquant ce qui leur a manqué pour mieux surmonter la difficulté.

Le questionnaire porte sur un vécu et sur les conséquences d'événements considérés comme des moments difficiles.

Quels sont les événements fragilisant énoncés ?

Les familles avaient la possibilité de décrire deux moments de fragilité. 64 % des répondants ont décrit deux événements. L'analyse porte sur 151 événements.



Les événements décrits devaient théoriquement avoir eu lieu dans les cinq dernières années. Toutefois, des personnes interrogées ont parlé d'un événement vécu plus ancien. Certaines épreuves sont lourdes et ont des répercussions sur les familles bien des années plus tard, leurs conséquences sont toujours présentes (décès d'un proche, divorce...).

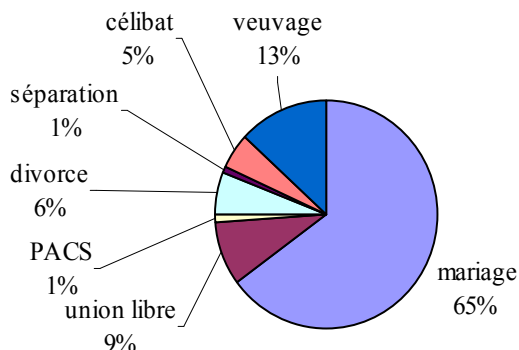
Les 3% d'autres événements concernent le décès d'amis ou de collègues ou des situations administratives particulières (sans papier).

Les notes attribuées aux difficultés ayant accompagné l'événement et leurs conséquences par les personnes interrogées, ont été regroupées en trois catégories : de 0 à 3 pas ou peu de difficultés / de 4-5 difficultés moyennes / de 6 à 7 difficultés importantes. Pour rendre plus lisibles les résultats nous avons regroupé les catégories : de 0 à 3 pas à peu de difficulté / de 4 à 7 difficultés notables à importantes.

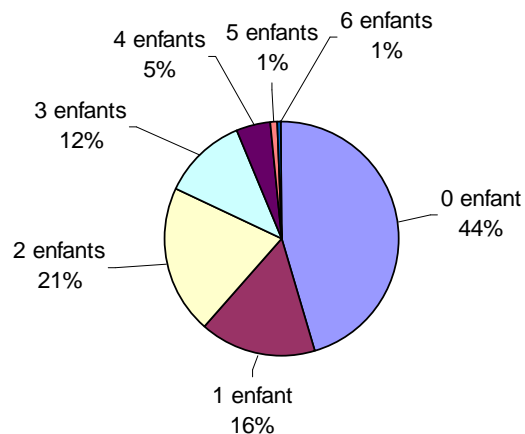
Quelles sont les familles qui nous ont répondu ?

Les personnes qui ont répondu à notre enquête sont au nombre de 92.
89% des répondants sont des femmes et 11% des répondants sont des hommes.

Situation familiale

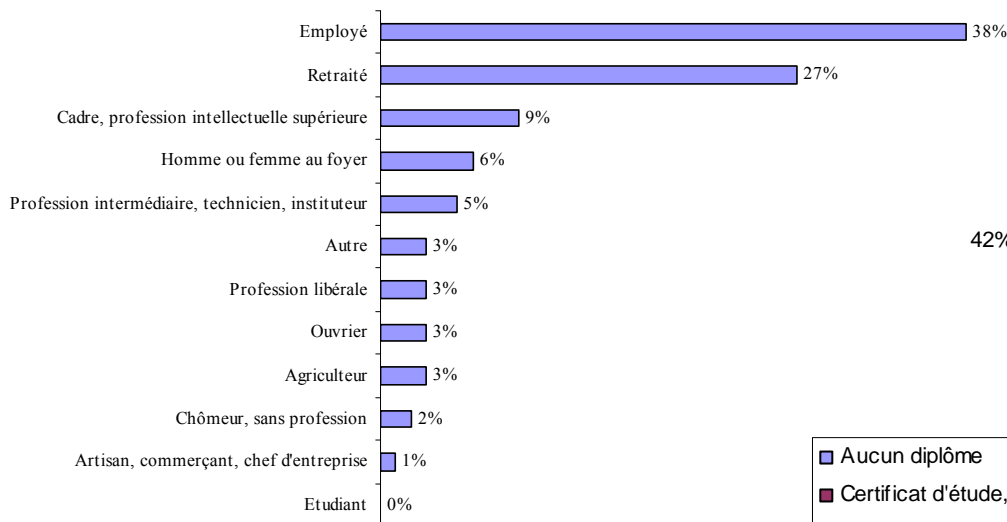


Nombre d'enfants à charge

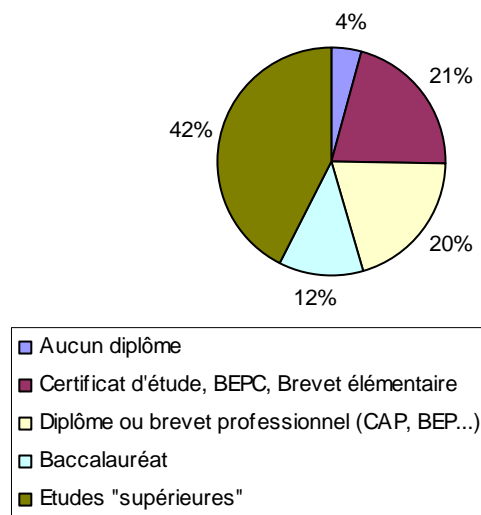


Précisons qu'il s'agit de la situation au moment de l'enquête et non pas au moment où l'événement est survenu. Si le nombre de personnes n'ayant plus d'enfant à charge peut paraître élevé, il peut s'agir tout de même de personnes qui en ont eu.

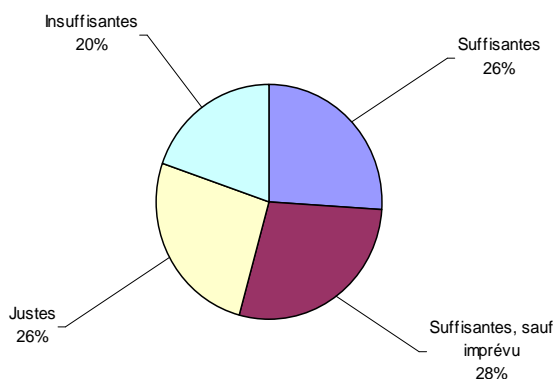
Catégorie socio-professionnelle des répondants



Niveau d'études des personnes



Estimation des ressources

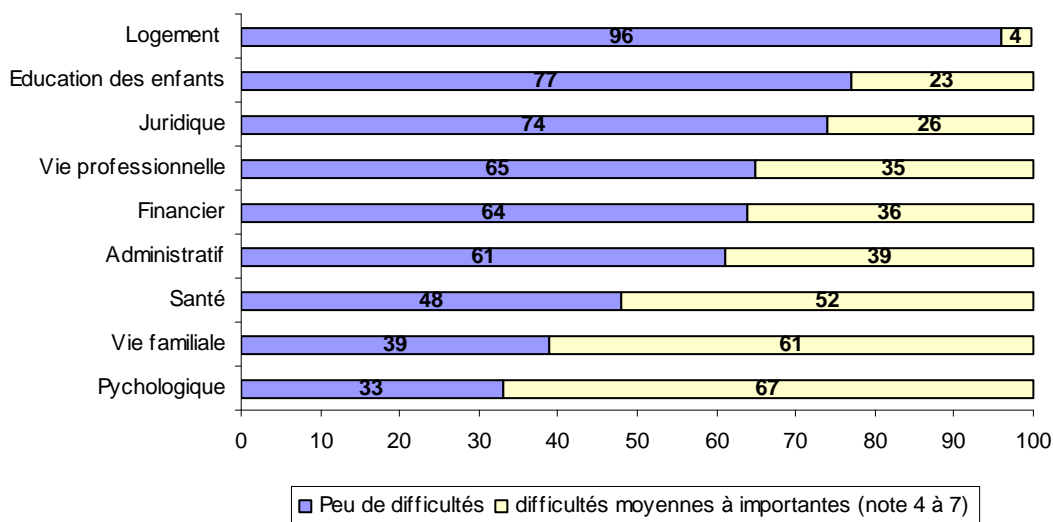


EVENEMENT N°1 : DECES D'UN PROCHE

Conjoint, parent, enfant, autre personne proche

Le décès d'un proche représente 35 % des événements décrits. Dans 5 % des cas, il s'agit du décès d'un conjoint, 15 % celui d'un parent, 2 % celui d'un enfant et 15 % celui d'une autre personne proche de la famille.

Principales difficultés rencontrées lors du décès d'un proche (réponses en %)



Les difficultés considérées comme moyennes à importantes sont :

- d'ordre psychologique (67%)
- concernant la vie familiale (61%)
- concernant la santé (52%)

Dominent les sentiments d'impuissance (84%), de solitude (72%) et de crainte face à l'avenir (69 %).

Les relations au sein de la famille (65%), la prise en charge de personnes âgées (55%) sans toutefois pouvoir préciser si la prise en charge est d'ordre psychologique ou matériel, la réalisation des tâches quotidiennes (53%) et la possibilité d'avoir du temps pour soi (50%) sont les incidences les plus importantes sur le plan de la vie familiale.

Par contre, les domaines du logement, de l'éducation des enfants ont posé peu de problèmes aux familles interrogées.

Aides reçues face à cet événement et leur utilité

L'aide majoritairement obtenue est l'aide morale et psychologique puis viennent ensuite l'aide en information, l'aide financière et en dernier lieu l'aide matérielle.

Une aide financière est rarement octroyée. Dans le cas contraire, elle est reçue de l'Administration sous forme de pension ou d'allocation ou versée par les sociétés d'assurance. L'aide matérielle (alimentation, logement, habillement, transport...) n'a été évoquée que par 7 répondants sur 53.

Principales aides reçues suite à un décès

- 1. morale et psychologique 78%**
- 2. information 58%**
- 3. financière 33%**

La famille et l'entourage sont les premiers à apporter un soutien moral ou psychologique face à ce type d'événement, il en est de même pour l'aide en information.

L'aide morale et psychologique est considérée comme la plus utile par 92% des répondants. L'aide juridique est également souhaitée par 71 % des répondants qui ressentent un grand manque dans ce domaine.

Impact sur la situation actuelle et aides encore souhaitées

A l'heure actuelle, les difficultés les plus importantes pour les personnes interrogées restent d'ordre psychologique (67 %), se situent sur le plan de la vie familiale (51 %) et de la santé (39 %).

Des années après, un soutien psychologique est fortement attendu pour accompagner ce type d'événement difficile à surmonter seul.

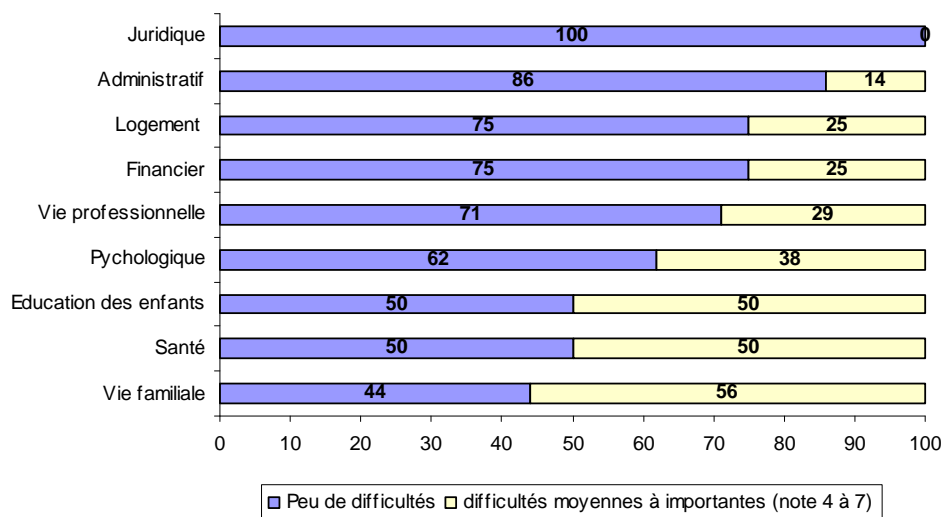
EVENEMENT N°2 : ARRIVEE D'UN ENFANT DANS LE FOYER

Arrivée de votre premier enfant, de votre second, de jumeaux, d'un enfant adopté, naissance éloignée, rapprochée, famille nombreuse...

L'arrivée d'un enfant ne semble pas être perçue par les familles calvadosiennes comme un facteur de fragilisation. En effet, cet événement n'a été retenu que par un nombre très faible de répondants (9). 7 % des événements relatés concernent l'arrivée d'un enfant. Il est donc difficile d'en tirer des enseignements.

Toutes les situations sont évoquées : naissance d'un premier enfant, naissance d'un second enfant, naissance multiple, arrivée d'un enfant adopté, naissance rapprochée d'enfants.

Principales difficultés rencontrées lors de l'arrivée d'un enfant dans le foyer (réponses en %)



Les difficultés considérées comme moyennes à importantes concernent :

- la vie familiale (56 %),
- la santé (50 %),
- l'éducation des enfants (50 %).

Seuls deux répondants ont noté comme difficulté l'aspect financier lors de l'arrivée du premier enfant ou en cas d'une naissance multiple.

Sur le plan familial, les familles soulignent comme essentielles des difficultés dans les domaines suivants :

- la possibilité d'avoir du temps à soi (62,5 %),
- les relations au sein de la famille (62,5 %),
- la réalisation des tâches quotidiennes (57 %),
- l'organisation de la garde des enfants (50 %).

L'enquête montre le besoin d'avoir du temps pour soi lors de l'arrivée d'un enfant. Rappelons que la majorité des répondants à ce questionnaire sont des femmes (89 %).

Si l'arrivée d'un enfant au sein de la famille entraîne des difficultés sur le plan de la vie familiale, en revanche, il apparaît que cet événement a peu d'impact sur le plan psychologique et n'engendre pas de difficulté pour la majorité des répondants.

Aides reçues face à cet événement et leur utilité

La majorité des répondants a reçu une aide financière sous forme d'allocation liée à la naissance. Cet accompagnement est complété par une aide venant de la famille.

71 % des répondants ont reçu également une aide en information des organismes sociaux et de l'Administration.

Principales aides reçues suite à l'arrivée d'un enfant dans le foyer

1. morale et psychologique 86%
2. financière 80%
3. information 71 %

Lorsqu'une aide matérielle a été accordée, elle l'a été principalement par la famille et l'entourage lors de l'arrivée du deuxième enfant.

On peut noter que la grande majorité des répondants n'a obtenu aucune aide administrative ou juridique (78 %).

Face à l'arrivée d'un enfant, la quasi-totalité des répondants jugent les aides financières essentielles au regard des charges liées à l'enfant qui sont importantes (matériel de puériculture, vêtements).

Impact sur la situation actuelle et aides encore souhaitées

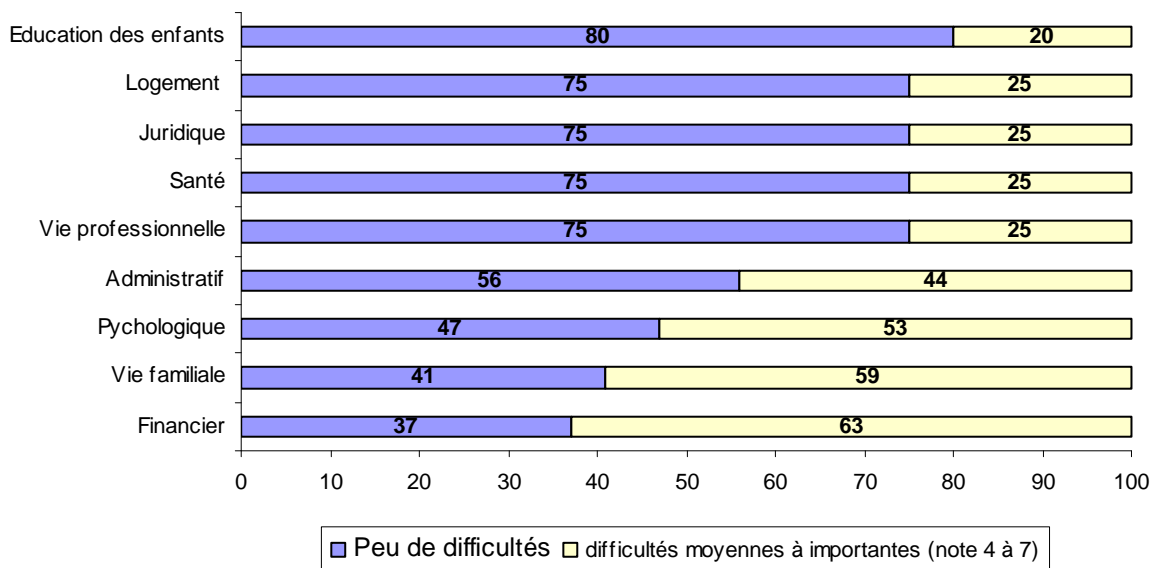
Quelques années après, 50 % des personnes estiment que cet événement a encore un impact sur leur vie familiale, sur l'éducation des enfants (44%) et sur leur vie professionnelle (29%). En cas de cessation de l'activité professionnelle, des aides et des compensations sont demandées.

EVENEMENT N°3 : MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

Début de la vie de couple, séparation, divorce, départ d'un enfant du foyer, retour au foyer d'un enfant, arrivée dans votre foyer de l'un de vos parents...

12 % des événements cités par les répondants ont trait à la modification de la cellule familiale. Les situations les plus souvent citées sont surtout liées surtout au départ d'un enfant du foyer (67%) puis à la séparation et au début de vie en couple.

Principales difficultés rencontrées lors de la modification de la cellule familiale (réponses en %)



Les difficultés sont d'ordre :

- financier (63%)
- familial (59%),
- psychologique (53%), principalement lors d'une séparation ou d'un divorce et à l'occasion du départ d'un enfant du foyer.

Sur le plan de la vie familiale, les relations au sein de la famille pour 69 % des répondants s'en trouvent fortement affectées surtout en cas de séparation ou de divorce.

Les difficultés afférentes au logement ou à l'activité professionnelle n'apparaissent que lorsqu'il y a modification du statut conjugal ou au début de la vie commune ou séparation.

78 % des personnes expriment une crainte face à l'avenir et 56 % ressentent une tristesse face au passé dans le cas du départ d'un enfant du foyer.

Aides reçues face à cet événement et leur utilité

Dans la majorité des cas, aucune aide qu'elle soit financière, matérielle, en information ou juridique et administrative a été accordée au moment de l'événement. En cas de séparation ou de divorce, une aide ponctuelle a pu être concédée par l'Administration. La encore, c'est l'aide morale et psychologique qui a été la plus reçue de la famille et de l'entourage.

Les aides en information, sur le plan moral et psychologique et financier sont notées comme les plus utiles pour faire face à cet événement.

Aides reçues suite à la modification de la cellule familiale

- morale et psychologique 58%
L'aide financière n'a été reçue que pour 25 % des répondants, l'aide en information que pour 16 % des répondants.

Impact sur la situation actuelle et aides encore souhaitées

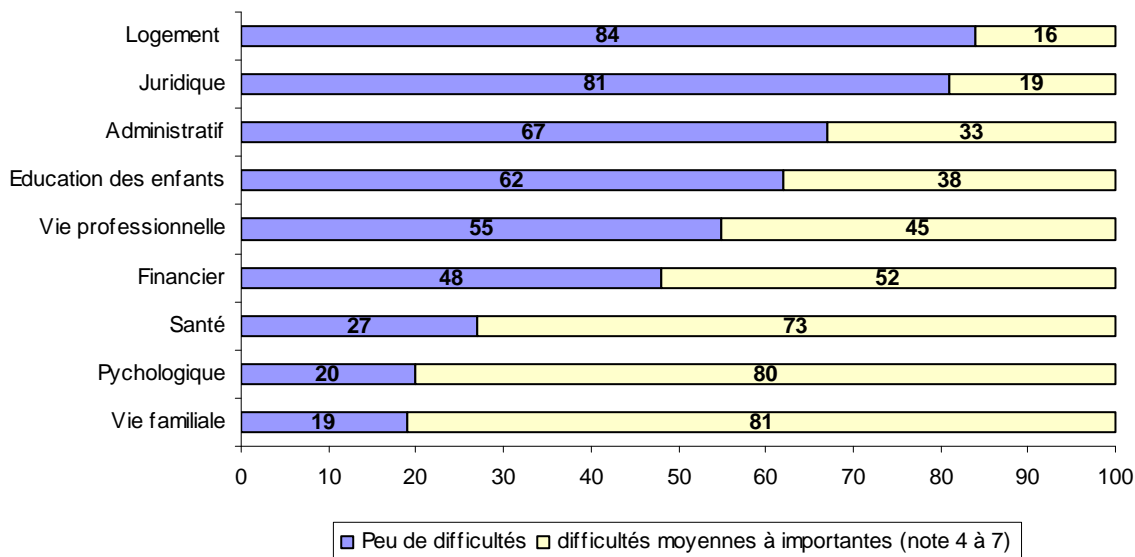
Des années après, la majorité des répondants touchés par une modification de la cellule familiale estiment avoir actuellement besoin d'aide. En effet, les principales difficultés rencontrées aujourd'hui restent d'ordre juridique (62 %), psychologique (53 %) et financier (47%) pour faire face à une nouvelle organisation familiale.

EVENEMENT N°4 : PROBLEME DE SANTE

Lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, à la dépendance (drogue, alcool, tabac...)

24 % des événements cités par les répondants ont trait à un problème de santé concernant majoritairement le répondant ou son enfant (75 % des situations évoquées- les 25 % autres concernent le conjoint ou une autre personne).

Principales difficultés rencontrées suite à un problème de santé (réponses en %)



Les personnes touchées par un problème de santé rencontrent des difficultés :

- de santé (73 %)
- dans la vie familiale (81 %),
- d'ordre psychologique (80 %)
- d'ordre financier (52 %).

Les incidences les plus importantes s'observent sur le plan de la vie familiale : la réalisation des tâches quotidiennes (81%), la prise en charge des personnes handicapées ou âgées (83%), la difficulté d'avoir du temps à soi (75%), les problèmes de santé et la conciliation vie familiale / vie professionnelle (63%) surtout lorsque le problème de santé concerne son enfant.

Les personnes touchées par un problème de santé ont fortement ressenti un sentiment de crainte face à l'avenir (87%), un sentiment d'impuissance face à la maladie ou l'handicap (81%) et une tristesse face au passé (76%).

Aides reçues face à cet événement et leur utilité

Le soutien moral ou psychologique est celui qui a été le plus reçu par les personnes concernées par ce type de problème et provient de la famille et de l'entourage. A noter également l'aide apportée par les associations. Les aides financières sont, quant à elles, totalement accordées par l'Administration.

Aides reçues suite à un problème de santé

1. morale et psychologique 76%
2. aide en information 61 %
3. aide financière 30%

88% des répondants estiment l'aide morale ou psychologique la plus utile face à cet événement quelque soit le problème de santé (maladie, handicap, vieillissement...). Viennent ensuite les aides en information, matérielle et financière.

Impact sur la situation actuelle et aides encore souhaitées

Encore à ce jour, l'événement a, outre sur la santé des répondants (60%), un impact sur le plan psychologique et sur leur vie familiale. 38 % des répondants déclarent rencontrer des difficultés financières et souhaitent une aide pour y faire face.

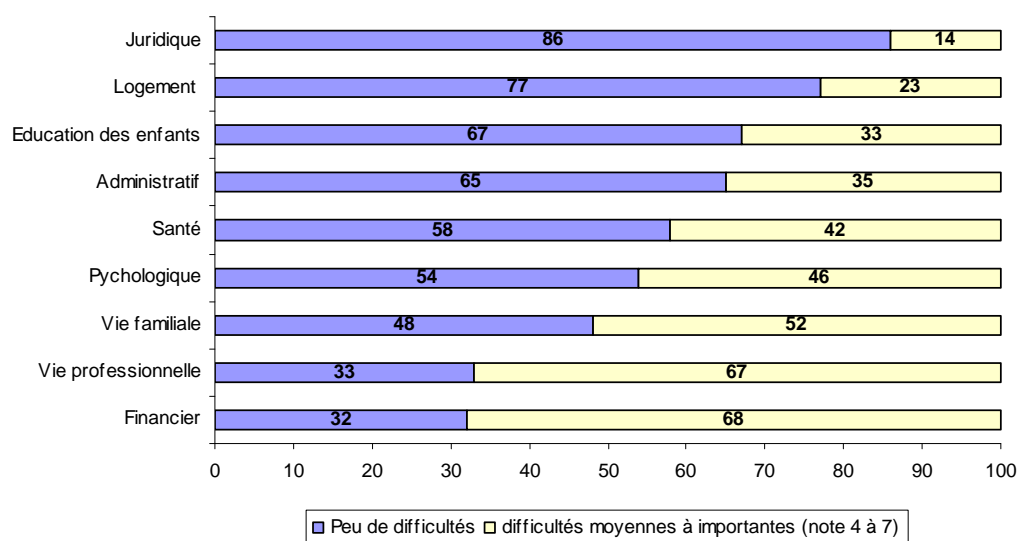
EVENEMENT N°5 : EVENEMENT PROFESSIONNEL

Chômage, nouvel emploi, modification des conditions de travail, mutation géographique, retraite...

19 % (29 réponses) des événements cités par les répondants ont trait à un événement professionnel. Toutes les situations sont représentées :

- nouvel emploi 31,1 %,
- perte d'emploi 20,7 %,
- modification des conditions de travail 20,6%,
- déplacement géographique pour raisons professionnelles 10,3 %,
- retraite 17,2 %.

Principales difficultés rencontrées suite à un événement professionnel (réponses en %)



Suite à un changement professionnel, les principales difficultés rencontrées sont :

- financières (68%),
- d'ordre professionnel (67%)
- d'ordre familial (52%).

Ainsi 71% des répondants estiment que des fortes difficultés dans la réalisation des tâches quotidiennes et des relations au sein de la famille ont accompagné cet événement (65%).

Les principaux sentiments évoqués face à cet événement sont :

- un sentiment d'impuissance (75%) - un sentiment de solitude,(75%)
- un sentiment d'isolement (73%) - la crainte face à l'avenir. (72%)

Ces sentiments sont plus forts chez les personnes qui ont connu le chômage ou une modification des conditions de travail que chez les personnes qui ont connu un changement professionnel.

52 % des répondants n'ont pas de tristesse face au passé lors d'un événement professionnel.

Aides reçues face à cet événement et leur utilité

77% des personnes touchées par un changement professionnel ont reçu un soutien moral essentiellement de la part de la famille et de l'entourage et pour 3 personnes sur 15 de la part des associations.

Aides reçues suite à un changement professionnel

- 1. morale et psychologique 77%**
- 2. aide en information 53 %**
- 3. aide financière 24%**

L'aide en information et l'aide financière accordées par l'Administration sont plus fréquentes pour cet événement que pour les autres.

L'aide morale et psychologique et l'aide en information sont jugées très utiles par les personnes en difficulté professionnelle notamment par les personnes en situation de chômage. Elles sont jugées moins utiles par les personnes qui accèdent à un nouvel emploi.

Impact sur la situation actuelle et aides encore souhaitées

Pour la moitié des personnes touchées par un changement professionnel, l'événement a encore un impact sur le plan de la vie professionnelle, de la vie familiale et psychologique. Les familles qui ont connu le chômage soulignent le besoin encore aujourd'hui d'une aide morale et psychologique et d'une aide financière.

CONCLUSION GENERALE

Nous observerons tout d'abord que les faits difficiles les plus décrits par les familles calvadosiennes interrogées sont dans l'ordre :

- ê le décès d'un proche
- ê un problème de santé
- ê un événement professionnel
- ê une modification de la cellule familiale
- ê l'arrivée d'un enfant précis.

Ces événements, même si ils ne sont pas tous le fruit du hasard, n'en sont pas moins vécus comme des épreuves à traverser ou à contourner pour continuer d'avancer.

Cette étude, riche d'enseignements, met en évidence que si un événement difficile dans la vie d'une famille n'entraîne pas systématiquement la précarité, elle la fragilise et la rend plus vulnérable aux difficultés de tous ordres. Il faut noter aussi que la famille risque davantage d'être plus soumise à d'autres attaques.

Face à ces événements difficiles, l'aide morale et psychologique apparaît essentielle pour la majorité des répondants. Cette aide est le plus souvent apportée par la famille et l'entourage de la personne.

La famille est toujours considérée comme un refuge qui apporte un soutien à ses membres en difficulté.

Il ressort également que les difficultés sont mieux surmontées quand la famille est soudée, quand on vit en couple.

L'isolement amplifie les problèmes et augmente la vulnérabilité. D'une façon générale, les familles interrogées font nettement ressortir que face à des événements vécus comme difficiles, elles éprouvent le besoin d'aides matérielles, financières et juridiques mais nettement plus encore d'écoute et de soutien.

Sur ce plan, le Mouvement familial, à travers les nombreuses associations qu'il regroupe, a un rôle à jouer. Il peut agir en amont afin de prévenir plutôt que de réparer.

La diversité des associations présentes sur les territoires peuvent apporter écoute, conseils et informations dans de nombreuses situations, à titre d'exemples : naissances multiples, maladie, handicap, deuil.....Il nous faut encourager les familles à les solliciter car le partage, l'écoute, l'échange, la rencontre avec d'autres familles permettent de surmonter des étapes difficiles, de se ressourcer, de rompre la solitude et de rebondir.

Accompagner les familles dans des phases de « rupture de vie », les aider à poursuivre leur route, un défi à relever pour le Mouvement familial.

A ce titre, il est déjà impliqué et partenaire dans plusieurs actions en direction des familles, notamment au sein du « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » et des Points Info Familles.